

Subordonnée complétive

La subordonnée complétive est généralement enchâssée dans le GV d'une phrase matrice, en fonction de complément direct (CD) ou de complément indirect (CI) du verbe. On ne peut donc généralement pas supprimer cette subordonnée.

[J'avoue **que cette nouvelle m'a surpris**.]

- > La subordonnée complétive *que cette nouvelle m'a surpris* a la fonction de CD du verbe *avoue* (AVOUEUR QQCH.).

[Je me souviens **qu'il habitait près d'ici**.]

- > La subordonnée complétive *qu'il habitait près d'ici* a la fonction de CI du verbe *me souviens* (SE SOUVENIR DE QQCH.).

[Je ne me rappelle plus **où il habitait exactement**.]

- > La subordonnée complétive *où il habitait exactement* a la fonction de CD du verbe *me rappelle* (SE RAPPELER QQCH.) ; il s'agit ici d'une **complétive interrogative**.

La subordonnée complétive commençant par *que/qu'* se distingue de la subordonnée complétive interrogative (aussi appelée *interrogative indirecte*).

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DE LA COMPLÉTIVE COMMENÇANT PAR QUE

Elle peut avoir d'autres fonctions que celles de CD et de CI du verbe :

- sujet ;

Qu'il réussisse cet exploit m'étonnerait beaucoup.

- complément du nom ;

Le fait **qu'il m'ait menti** est impardonnable.

- > Contrairement au pronom relatif *que*, la conjonction *que* n'a pas d'autre fonction que celle de subordonnant et ne remplace pas un CD du verbe dans la subordonnée.

- complément de l'adjectif ;

Je suis contente **que tu aies accepté l'invitation**.

- complément du verbe impersonnel.

Il faut **qu'il réussisse cet exploit**.

LE MODE DU VERBE DANS LA SUBORDONNÉE COMPLÉTIVE COMMENÇANT PAR *QUE*

Le mode du verbe dans la subordonnée complétive commençant par *que* varie généralement en fonction du mot dont la subordonnée dépend.

On emploie le **mode subjunctif** dans une subordonnée complétive qui est :

- complément d'un verbe, d'un adjectif ou d'un nom qui exprime une attente, un doute, un sentiment ou une volonté ;

Je souhaite [qu'ils **réussissent**].

Je suis contente [que tu **aies accepté** l'invitation].

Mon désir [qu'ils **réussissent**] a été comblé.

- enchâssée dans une phrase impersonnelle et complément d'un verbe ou d'un adjectif exprimant un jugement, une possibilité, une impossibilité ou une nécessité.

Il faut [qu'il **réussisse** cet exploit].

Il est possible [qu'il **réussisse** cet exploit].

On emploie aussi le subjunctif dans une subordonnée complétive qui a la fonction de sujet.

[Qu'il **réussisse** cet exploit] m'étonnerait beaucoup.

On emploie le **mode indicatif** dans la majorité des autres cas.

Je sais [qu'il **réussira**].

Source d'erreur orthographique :

Au présent de l'indicatif et au présent du subjunctif, certains verbes se prononcent de la même manière, mais s'écrivent différemment (ex. : *croire, voir, nettoyer*).

Indicatif	Subjunctif
je crois	que je croie
tu crois	que tu croies
il / elle / on croit	qu'il / elle / on croie
nous croyons	que nous croyions
vous croyez	que vous croyiez
ils / elles croient	qu'ils / elles croient

Il est essentiel de savoir que tous les verbes, sauf *être* et *avoir*, ont les mêmes terminaisons au présent du subjunctif (elles sont en évidence dans l'exemple ci-dessus). Lorsqu'on ne sait pas si le verbe est au mode indicatif ou subjunctif parce qu'il se prononce de la même façon, on suggère de le remplacer par un verbe comme *faire* ou *partir*, dont la forme varie (ex. : *elle fait*, mais *qu'elle fasse* ; *il part*, mais *qu'il parte*).

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DE LA SUBORDONNÉE COMPLÉTIVE INTERROGATIVE

La subordonnée complétive interrogative dépend d'un verbe qui implique un questionnement (ex. : *chercher, se demander*) ou d'un verbe qui introduit quelque chose qu'on sait, qu'on voudrait savoir ou que l'on ignore (ex. : *ignorer, savoir, expliquer, dire*).

Je ne sais pas [**s'il viendra**] ni [**quand il viendra**].

On peut associer à la complétive interrogative une phrase interrogative directe, mais la subordonnée complétive ne contient pas les marques de l'interrogation directe comme *est-ce que/est-ce qui* ni le déplacement ou l'ajout d'un pronom après le verbe.

S'il s'agit d'une **interrogation totale**, son subordonnant est *si* (*s'* devant *il* et *ils*).

Je ne sais pas [**s'il viendra**].

- > La subordonnée complétive interrogative correspond à une interrogation totale, à laquelle on peut répondre par « oui » ou par « non » : *Viendra-t-il ?*

S'il s'agit d'une **interrogation partielle**, son subordonnant est un marqueur d'interrogation choisi en fonction de l'élément sur lequel porte l'interrogation.

Je ne sais pas [**quand il viendra**].

- > La subordonnée complétive interrogative correspond à une interrogation partielle : *Quand viendra-t-il ?*

Explique-moi [**ce que tu fais**].

- > La subordonnée complétive interrogative correspond à une interrogation partielle : *Qu'est-ce que tu fais ?*

Attention ! La phrase avec subordonnée complétive interrogative se termine par un **point d'interrogation** seulement si la phrase matrice est de type interrogatif.

[**Est-ce que** tu peux m'expliquer [**ce que tu fais**] ?]

[**Pourrais-tu** m'expliquer [**ce que tu fais**] ?]